

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Intercryl 588 Dark Grey

Section 1. Identification

Intercryl 588 Dark Grey : Identificateur SGH du

produit

WDA586 : Code du produit

Utilisations identifiées		
Application professionnelle de revêtements et d'encres		
Utilisations non recommandées	Raison	
Tous Autre Utilisations		

International Paint Ltd.

Stoneygate Lane

Felling Gateshead Tyne and Wear NE10 0JY UK

Tel: +44 (0)191 469 6111 Fax: +44 (0)191 438 3711

sdsfellinguk@akzonobel.com : Adresse email de la personne responsable

pour cette FDS

: Données relatives au

: Numéro de téléphone

heures d'ouverture)

d'appel d'urgence (avec les

fournisseur

Rubrique 2. Identification des dangers

SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1 TOXICITÉ AIGUË POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 3 : Classification de la substance ou du mélange

Éléments d'étiquetage SGH

+44 (0)191 469 6111 (24H)



: Pictogrammes de danger

Attention : Mention d'avertissement

Peut provoquer une allergie cutanée. : Mentions de danger Nocif pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence

Porter des gants de protection. Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter de respirer les vapeurs. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

: Prévention

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation

: Intervention

ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

Non applicable. : \$

Non applicable. : Stockage Éliminer le contenu et le récipient en conformité avec toutes réglementations locales, : Élimination

régionales, nationales, et internationales.

Date d'édition/Date de révision : 07/05/2017

Version : 3 1/12



Rubrique 2. Identification des dangers

Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat.

 Éléments d'étiquetage supplémentaires

Aucun connu.

: Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification

Rubrique 3. Composition/informations sur les composants

Mélange : Substance/préparation

Classification	Numéro CAS	% en poids	Nom des composants
Skin Corr. 1B, H314 STOT SE 3, H335 Aquatic Acute 1, H400	1336-21-6	≤0.3	ammoniac, solution aqueuse
Ox. Sol. 3, H272 Acute Tox. 3, H301 Eye Irrit. 2B, H320 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 2, H411	7632-00-0	≤0.19	nitrite de sodium
Acute Tox. 4, H302 Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410	2634-33-5	≤0.022	1,2-benzisothiazole-3(2H)-one
Acute Tox. 3, H301	55965-84-9	<0.06	mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol- 3-one [No. CE 247-500-7]; 2-methyl-2H- isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)
Acute Tox. 3, H311 Acute Tox. 3, H331 Skin Corr. 1B, H314 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410			

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

Rubrique 4. Premiers secours

Description des premiers soins nécessaires

Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. En cas d'irritation, consulter un médecin.

: Contact avec les yeux

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. S'il ne respire pas, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, que le personnel qualifié pratique la respiration artificielle ou administre de l'oxygène. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. Appelez un médecin en cas de persistance ou d'aggravation des effets néfastes sur la santé. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un

: Inhalation

Date d'édition/Date de révision

Version : 3

: 07/05/2017

AkzoNobel



Rubrique 4. Premiers secours

ceinturon

Laver abondamment à l'eau et au savon. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Consulter un médecin. En cas d'affections ou de symptômes, évitez d'exposer plus longuement. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver les chaussures à fond avant de les remettre.

: Contact avec la peau

Rincez la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Si la personne est indisposée, cesser de la faire boire car des vomissements pourraient entraîner un risque supplémentaire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissement, maintenez la tête vers le bas pour empêcher le passage des vomissures dans les poumons. Appelez un médecin en cas de persistance ou d'aggravation des effets néfastes sur la santé. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

: Ingestion

Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

Effets aigus potentiels sur la santé

Aucun effet important ou danger critique connu. : Contact avec les yeux

Aucun effet important ou danger critique connu. : Inhalation

Peut provoquer une allergie cutanée. : Contact avec la peau

Aucun effet important ou danger critique connu. : Ingestion

Signes/symptômes de surexposition

Aucune donnée spécifique. : Contact avec les yeux

Aucune donnée spécifique. : Inhalation

Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: : Contact avec la peau

irritation rougeur

Aucune donnée spécifique. : Ingestion

<u>Indications quant à la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial</u>

Traitement symptomatique requis. Contacter immédiatement un spécialiste pour le traitement des intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

raitement des intoxications, si de grandes quantites ont été ingérées ou inhalées. Pas de traitement particulier.

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Il peut être dangereux pour la personne assistant une

victime de pratiquer le bouche à bouche. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

: Note au médecin traitant

: Traitements spécifiques

: Protection des sauveteurs

Voir Information toxicologique (section 11)

Rubrique 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Aucun connu

Utiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.

: Moyens d'extinction appropriés

: Moyens d'extinction inappropriés

Date d'édition/Date de révision : 07/05/2017

Version : 3 3/12



Rubrique 5. Mesures de lutte contre l'incendie

L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur. Cette substance est nocive pour les organismes aquatiques. L'eau du réseau d'extinction d'incendie qui a été contaminée par ce produit doit être conservée en milieu fermé et ne doit être déversée ni dans le milieu aquatique, ni aucun égout ou conduit d'évacuation.

: Dangers spécifiques du produit

Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:

: Risque lié aux produits de décomposition thermique

dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxyde/oxydes de métal

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.

Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive.

- Mesures spéciales de protection pour les pompiers
- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre l'incendie

Rubrique 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle adapté.

: Pour les non-secouristes

Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour le personnel autre que le personnel d'intervention ».

: Pour les secouristes

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit. Matière propre à polluer l'eau. Peut-être nocif pour l'environnement en cas de déversement de grandes quantités.

: Précautions pour la protection de l'environnement

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.

: Petit déversement accidentel

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Bloquer toute pénétration possible dans les égouts, les cours d'eau, les caves ou les zones confinées. Laver le produit répandu dans une installation de traitement des effluents ou procéder comme suit. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Les matériaux absorbants contaminés peuvent présenter les mêmes risques que le produit répandu. Nota : Voir Section 1 pour le contact en cas d'urgence et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

: Grand déversement accidentel



Rubrique 7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Les personnes ayant des antécédents de sensibilisation cutanée ne doivent pas intervenir dans les processus utilisant ce produit. Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas ingérer. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le rejet dans l'environnement. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.

: Mesures de protection

: Conseils sur l'hygiène professionnelle en général

Stocker conformément à la réglementation locale. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la Section 10). Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Rubrique 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Aucun.

Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.

Il importe de tester les émissions provenant des systèmes de ventilation ou du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

- : Contrôles techniques appropriés
- : Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Mesures de protection individuelle

Se laver abondamment les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée de travail. Il est recommandé d'utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. S'assurer que les dispositifs rince-œil automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail.

Utiliser une protection oculaire conforme à une norme approuvée dès lors qu'une évaluation du risque indique qu'il est nécessaire d'éviter l'exposition aux projections de liquides, aux fines particules pulvérisées, aux gaz ou aux poussières. Si le contact est possible, porter les protections suivantes à moins que l'évaluation n'indique un degré supérieur de protection : lunettes de sécurité avec protections latérales.

: Mesures d'hygiène

: Protection des yeux/du visage

Protection de la peau



Rubrique 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Utiliser des gants homologués EN 374 résistants aux produits chimiques : gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes. Recommandé : Viton® ou Gants en nitrile. Gants recommandés sont basé sur le solvant le plus commun dans ce produit. Pour un contact prolongé ou fréquement répété, des gants de classe de protection 6 (temps de rupture supérieur à 480 minutes selon la norme EN 374) sont recommandés. Pour un contact bref, des gants de classe de protection 2 ou classe supérieure (temps de rupture supérieur à 30 minutes selon la norme EN 374) sont recommandés. L'utilisateur doit vérifier que les types de gants qu'il choisit de porter pour la manipulation de ce produit est le plus approprié et prend en compte les conditions d'utilisation particulières, conformément aux indications stipulées dans l'évaluation des risques de l'utilisateur. AVIS : Le choix du type de gants pour l'application donnée et pour la durée d'utilisation en milieu de travail doit aussi tenir compte de tous les facteurs pertinents suivants, sans en exclure d'autres : autres produits chimiques utilisés, exigences physiques (protection contre lês coupures/perforations,dextérité,protection thermique), réactions corporelles potentielles aux materiaux des gants, ainsi que toutes les directives et spécifications fournies par le fournisseur de gants. Les crèmes protectrices peuvent contribuer à protéger les zones cutanées exposées. Cependant, il est recommandé de ne pas les appliquer après le début de l'exposition.

: Protection des mains

L'équipement de protection personnel pour le corps devra être choisi en fonction de la tâche à réaliser ainsi que des risques encourus, et il est recommandé de le faire valider par un spécialiste avant de procéder à la manipulation du produit.

Des chaussures adéquates et toutes mesures de protection corporelle devraient être déterminées en fonction de l'opération effectuée et des risques impliqués, et devraient être approuvées par un spécialiste avant toute manipulation de ce produit.

Porter un appareil de protection respiratoire muni d'un purificateur d'air ou à adduction d' air, parfaitement ajusté et conforme à une norme en vigueur si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.

: Protection corporelle

: Autre protection cutanée

: Protection respiratoire

Rubrique 9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect

Liquide.

Gris. Inodore.

Non disponible.

Non applicable.

Non disponible.

Plus basse valeur connue: 100°C (212°F) (eau).

Vase clos: 101°C (213.8°F)

Non disponible. Non disponible.

Non disponible.

Non disponible.

Non disponible.

1.11

Non disponible. Non disponible. : État physique

: Couleur

: Odeur

Seuil olfactif

: pH

: Point de fusion

Point d'ébullition

: Point d'éclair

: Taux d'évaporation

: Inflammabilité (solide, gaz)

: Limites inférieure et supérieure d'explosion

(d'inflammation)

: Pression de vapeur

: Densité de vapeur

: Densité relative

: Solubilité

: Coefficient de partage: n-

octanol/eau



Rubrique 9. Propriétés physiques et chimiques

Non disponible. : Température d'autoinflammabilité

Non disponible. Température de décomposition

Cinématique (température ambiante): 100 mm²/s (100 cSt) : Viscosité

Rubrique 10. Stabilité et réactivité

Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce : Réactivité produit ou ses composants.

Le produit est stable. : Stabilité chimique

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction : Possibilité de réactions dangereuse ne se produit. dangereuses

: Conditions à éviter Aucune donnée spécifique.

Aucune donnée spécifique. : Matières incompatibles

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de : Produits de décomposition décomposition dangereux ne devrait apparaître. dangereux

Rubrique 11. Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Exposition	Dosage	Espèces	Résultat	Nom du produit/ composant
-	350 mg/kg 1020 mg/kg	Rat Rat	DL50 Orale DL50 Orale	ammoniac, solution aqueuse 1,2-benzisothiazole-3(2H)-one
-	53 mg/kg	Rat	DL50 Orale	mélange de: 5-chloro- 2-méthyl-2H-isothiazol- 3-one [No. CE 247-500-7]; 2-methyl-2H-isothiazol- 3-one [No. CE 220-239-6] (3: 1)

Irritation/Corrosion

Observation	Exposition	Potentiel	Espèces	Résultat	Nom du produit/ composant
-	250 Micrograms	-	Lapin	Yeux - Irritant puissant	ammoniac, solution aqueuse
-	0.5 minutes 1 milligrams	-	Lapin	Yeux - Irritant puissant	
-	24 heures 500 milligrams	-	Lapin	Yeux - Faiblement irritant	nitrite de sodium
-	48 heures 5 Percent	-	Humain	Peau - Faiblement irritant	1,2-benzisothiazole-3(2H)- one
-	0.01 Percent	-	Humain	Peau - Irritant puissant	mélange de: 5-chloro- 2-méthyl-2H-isothiazol- 3-one [No. CE 247-500-7]; 2-methyl-2H-isothiazol- 3-one [No. CE 220-239-6] (3: 1)

Date d'édition/Date de révision

: 07/05/2017 Version: 3



Rubrique 11. Informations toxicologiques

Sensibilisation

Non disponible.

<u>Mutagénicité</u>

Non disponible.

Cancérogénicité

Non disponible.

Toxicité pour la reproduction

Non disponible.

<u>Tératogénicité</u>

Non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Organes cibles	Voie d'exposition	Catégorie	Nom
Irritation des voies respiratoires	Non applicable.	Catégorie 3	ammoniac, solution aqueuse

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non disponible.

Danger par aspiration

Non disponible.

Non disponible. : Informations sur les voies

d'exposition probables

Effets aigus potentiels sur la santé

Aucun effet important ou danger critique connu. : Contact avec les yeux

Aucun effet important ou danger critique connu. : Inhalation

Peut provoquer une allergie cutanée. : Contact avec la peau

Aucun effet important ou danger critique connu. : Ingestion

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Aucune donnée spécifique. : Contact avec les yeux

: Inhalation Aucune donnée spécifique.

Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: : Contact avec la peau

irritation rougeur

Aucune donnée spécifique.

: Ingestion

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Exposition de courte durée

Non disponible. : Effets potentiels

immédiats

Non disponible. : Effets potentiels différés

Exposition prolongée

Non disponible. : Effets potentiels

immédiats

Non disponible. : Effets potentiels différés

Effets chroniques potentiels pour la santé

Date d'édition/Date de révision : 07/05/2017

Version: 3 8/12



Rubrique 11. Informations toxicologiques

Non disponible.

Une fois sensibilisé, une vive réaction allergique peut éventuellement se déclencher

lors d'une exposition ultérieure à de très faibles niveaux.

Aucun effet important ou danger critique connu.

: Généralités

: Cancérogénicité: Mutagénicité

: Tératogénicité

reratogenici

: Effets sur le

développement

: Effets sur la fertilité

Mesures numériques de la toxicité Estimations de la toxicité aiguë

Non disponible.

Rubrique 12.Informations écologiques

Toxicité

Exposition	Espèces	Résultat	Nom du produit/ composant
96 heures	Poisson - Gambusia affinis - Adult	Aiguë CL50 15000 μg/l Eau douce	ammoniac, solution aqueuse
72 heures	Algues - Tetraselmis chuii	Aiguë CE50 159000 μg/l Eau de mer	nitrite de sodium
96 heures	Algues - Tetraselmis chuii	Aiguë CE50 1600000 µg/l Eau de mer	
48 heures	Crustacés - Cherax quadricarinatus	Aiguë CL50 1100 μg/l Eau douce	
96 heures	Poisson - Ictalurus punctatus - Juvénile de 10 centimètres environ	Aiguë CL50 48 μg/l Eau douce	
35 jours	Poisson - Hippocampus abdominalis - Juvenile (oiselet, couvée, sevrage)	Chronique NOEC 0.912 mg/l Eau de mer	
48 heures	Daphnie - Daphnia magna	Aiguë CE50 1.5 mg/l	1,2-benzisothiazole-3(2H)- one
48 heures	Daphnie - Daphnia magna	Aiguë CE50 97 ppb Eau douce	
72 heures	Algues - Pseudokirchneriella subcapitata	Aiguë CI50 0.067 mg/l	
48 heures	Crustacés - Ceriodaphnia dubia	Aiguë CL50 >10 mg/l Eau douce	
96 heures	Poisson - Ochorhyncus mykiss	Aiguë CL50 1.3 mg/l	
96 heures	Poisson - Oncorhynchus mykiss	Aiguë CL50 167 ppb Eau douce	

Persistance et dégradabilité

Non disponible.

Potentiel de bioaccumulation

Potentiel	FBC		Nom du produit/ composant
faible	-	-3.7	nitrite de sodium

Mobilité dans le sol

Non disponible.

: Coefficient de répartition sol/eau (Koc)

Date d'édition/Date de révision

Version : 3

: 07/05/2017

AkzoNobel



Rubrique 12.Informations écologiques

Aucun effet important ou danger critique connu.

: Autres effets néfastes

Rubrique 13. Considérations relatives à l'élimination

Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. Recycler les déchets d'emballage. Envisager l'incinération ou la mise en décharge uniquement si le recyclage est impossible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Manipuler avec prudence les récipients vides non nettoyés ni rincés. Les conteneurs vides ou les saches internes peuvent retenir des restes de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.

: Méthodes d'élimination

Rubrique 14. Informations relatives au transport

IATA	IMDG	UN	
Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.	Numéro ONU
-	-	-	Désignation officielle de transport de l'ONU
-	-	-	Classe(s) de danger pour le transport
-	-	-	Groupe d'emballage
Non.	Non.	Non.	Dangers pour l'environnement
-	-	-	Autres informations

Non applicable.

: Code IMDG, Groupe de séparation

Transport avec les utilisateurs locaux : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

: Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non disponible.

: Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC



Rubrique 15. Informations relatives à la réglementation

Ce produit (y compris ses ingrédients) ne sont pas soumis à des réglementations nationales et régionales spécifiques connues.

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement applicable au produit en question

Rubrique 16. Autres informations

Justification

Justification	Classification
Méthode de calcul	Skin Sens. 1, H317
Méthode de calcul	Aquatic Acute 3, H402

Historique

07/05/2017 : Date d'impression

07/05/2017 : Date d'édition/Date de

révision

01/06/2016 : Date de la précédente

édition

: Légende des abréviations

3 : Version

ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë

FBC = Facteur de bioconcentration

SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits

IATA = Association international du transport aérien

CVI = conteneurs en vrac intermédiaires

code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses

LogKoe = coefficient de partage octanol/eau

MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)

NU = Nations Unies

Non disponible. : Références

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Avis au lecteur

REMARQUE IMPORTANTE: les informations figurant dans cette fiche technique (lesquelles peuvent être modifiées de temps à autre) ne se veulent pas exhaustives, elles sont présentées de bonne foi et sont considérées comme correctes à la date à laquelle le document a été préparé. Il incombe à l'utilisateur de vérifier que cette fiche technique est à jour avant d'utiliser le produit auquel elle se rapporte.

Les personnes utilisant ces informations doivent tirer leurs propres conclusions quant à la pertinence du produit concerné pour leurs besoins avant l'utilisation. Lorsque ces usages sont différents des usages expressément recommandés dans cette fiche de données de sécurité, l'utilisateur se sert du produit à ses propres risques.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ DU FABRICANT : les conditions, méthodes et facteurs affectant la manipulation, le stockage, l'application, l'utilisation et l'élimination du produit ne relèvent pas du contrôle ni des connaissances du fabricant. Par conséquent, le fabricant n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne tout événement préjudiciable susceptible de se produire lors de la manipulation, du stockage, de l'application, de l'utilisation, de l'utilisation abusive ou de l'élimination du produit et, dans la mesure où la législation applicable le permet, le fabricant décline expressément toute responsabilité pour les pertes, dommages et/ou dépenses résultant de ou liées de quelque façon que ce soit au stockage, à la manipulation, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. La manipulation, le stockage, l'utilisation et l'élimination du produit en toute sécurité relèvent de la responsabilité des utilisateurs. Ceux-ci doivent se conformer à toutes les règlementations applicables en matière de santé et de sécurité.

Sauf accord contraire de notre part, tous les produits fournis par nous sont soumis aux conditions de l'entreprise, lesquelles comprennent une clause de limitation de responsabilité. Veillez à vous référer à ces

Date d'édition/Date de révision

Version: 3

: 07/05/2017

AkzoNobel



Rubrique 16. Autres informations

conditions et/ou au contrat applicable que vous avez conclu avec AkzoNobel (ou son entreprise affiliée, selon le cas).

© AkzoNobel

Date d'édition/Date de révision Version : 3 : 07/05/2017